



SCAPHANDRE CLUB YONNAIS

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 22 novembre 2025 – RDV 15h00 – Salle Polyvalente (au-dessus de la patinoire)
Complexe Aquatique Patinoire Impasse des Olympiades 85000 LA ROCHE-SUR-YON

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités de la Secrétaire
- ♣ Rapport financier par le Trésorier Approbation du projet de budget 2022/2023
- Rapport des différentes Commissions
- Questions/Réponses
- Comité Directeur : élection du tiers sortant

APPEL A CANDIDATURES

Les personnes intéressées pour se présenter au Comité Directeur doivent adresser leur candidature (voir document en Pièce Jointe) avant le 10/11/2025.

Précisions

Suivant les statuts du Club déposés en Préfecture, pour être éligible ou électeur, vous devez :

- Être à jour de votre cotisation pour l'année à venir 2025/2026
- Avoir + de 6 mois d'ancienneté au S.C.Y.

Il est particulièrement intéressant, pour les nouveaux adhérents, de participer à cette Assemblée Générale afin de connaître plus rapidement le fonctionnement du Club.

IMPORTANT

En cas d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre électeur du Club (Voir document en Pièce Jointe).

Entre 19h00 et 22h30 : Apéritif dînatoire sur place offert par le club à l'issue de l'Assemblée Générale

Nous comptons sur votre présence à tous.

Inscription obligatoire sur le site du SCY : http://scy85.fr/

Le Président, Christophe GERMAIN.